Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20261022-2026_245-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 42
Présents : 39
Absents représentés : 3

Date de la convocation : 16 octobre 2026
Date d'affichage : 16 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux octobre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE, Président.

Etaient présents (par ordre alphabétique):
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Dubreil-Jardin, M. Dusautoy, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Hubert, M. Janvier, M. Le Gonidec, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : Mme Duchêne représentée par Mme Elshout, Mme Lemercier représentée par M. Dubreil-Jardin, M. Droniou représenté par Mme Garnier,

Absent : M. Oger,

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_245_020_7.1 : Décision modificative budgétaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2211-1 et suivants,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget de l'exercice en cours,

Vu l'exposé de Monsieur Bertrand Mallet, Vice-Président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte les décisions budgétaires modificatives n°5 du Budget Général telles que présentées ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20261022-2026_245-DE

BUDGET GENERAL - DM n°5
Section : fonctionnement

objet	chapitre	article	fonction	opération	libellé	dépenses	recettes
subvention compagnie "le théâtre des silences"	74	74718	311		autres		5 000,00
	011	6232	311		fêtes et cérémonies	5 000,00	
Commission prêt THD 2026	011	627	020		services bancaires et assimilés	478,00	
réparations pannes bus itin	011	61551	020		entretien et réparations sur matériel roulant	3 761,00	
doublon inscription subvention	65	65748	311		subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	-3 586,00	
annulation partie solde dotation collège ST André Val Couesnon 2025-2026	65	65748	221		subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	-653,00	
TOTAL						**5 000,00**	**5 000,00**

BUDGET GENERAL - DM n°5
Section : investissement

objet	chapitre	article	fonction	opération	libellé	dépenses	recettes
gardes corps PSS	21	21351	020	251	installations générales, agencements	3 049,00	
correction n° opération - protections sécurité mur de pratique	21	21351	321	92	installations générales, agencements	-10 000,00	
	21	21351	321	284	installations générales, agencements	10 000,00	
retrait achat panneau lumineux information PSS	21	2188	020	251	autres immobilisations corporelles	-3 049,00	
TOTAL						**0,00**	**0,00**

Le Secrétaire de séance
Monsieur Olivier GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
Monsieur Pascal HERVE